



# Mines de charbon annuel 2001

Confidentiel une fois complété

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada 1985, chapitre S19.

**En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.**

If you prefer this questionnaire in English, please check here

## Corriger l'information pré-imprimée si nécessaire.



### BUT DE L'ENQUÊTE

Cette enquête a pour but de recueillir de l'information sur la disponibilité et l'écoulement d'énergie au Canada. Cette information est un indicateur important de la performance économique canadienne et tous les paliers de gouvernement s'en servent pour établir des politiques énergétiques éclairées; les organismes gouvernementaux l'utilisent également pour s'acquitter de leurs responsabilités de réglementation des services publics. De même, le secteur privé utilise cette information dans le cadre de son processus décisionnel.

### CONFIDENTIALITÉ

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise sans que celle-ci en ait donné l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées resteront confidentielles, serviront exclusivement à des fins statistiques et seront publiées uniquement sous forme agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

### ENTENTES SUR LE PARTAGE DE DONNÉES

Afin d'alléger le fardeau des répondants et d'assurer des statistiques uniformes, Statistique Canada a conclu des ententes avec divers organismes et ministères en vue de recueillir et de partager avec eux les données. Les informations obtenues de cette enquête sur les répondants individuels ne peuvent en aucun cas être divulguées par les organismes ayant contracté des ententes avec Statistique Canada. Une entente a été conclue en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique en vue de partager des données avec le Saskatchewan Bureau of Statistics concernant les établissements situés ou ayant des activités en Saskatchewan. Le Saskatchewan Bureau of Statistics a été créé en vertu d'une loi provinciale qui l'autorise à recueillir elle-même ce genre de données ou à les recueillir en collaboration avec Statistique Canada. La loi provinciale procure également aux répondants la même protection en matière de confidentialité que la Loi sur la statistique fédérale et prévoit des sanctions similaires en cas de divulgation de données confidentielles.

En vertu de l'article 12 de la loi sur la statistique, il existe des ententes avec le Ministry of Energy and Mines de la Colombie-Britannique et le Saskatchewan Department of Energy and Mines concernant les établissements situés ou ayant des activités dans leurs provinces respectives. De plus une entente existe aussi avec Ressources naturelles du Canada.

Les ententes conclues en vertu de l'article 12 ne s'appliqueront pas à votre déclaration si un agent de votre entreprise signifie par écrit son opposition au Statisticien en chef et qu'il envoie la lettre à la Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie de Statistique Canada avec son questionnaire rempli. **A partir de la liste ci-dessus, veuillez préciser le ministère ou l'organisme avec lequel vous refusez de partager vos données.**

### DIRECTIVES

Statistique Canada et les organismes provinciaux ci-dessous partagent entre eux les données.

S.V.P. compléter avant le: **1<sup>er</sup> juin 2002**

Veuillez envoyer cette copie à Statistique Canada,  
Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie,  
Section de l'énergie, Ottawa K1A 0T6 et une copie à l'agence appropriée:

The Department of Natural Resources,  
Box 698,  
Halifax, Nova Scotia, B3J 2T9.

Département des Ressources naturelles et de l'énergie,  
Division des ressources minières et de l'énergie,  
Salle 150, H. J. Flemming Complex, C.P. 6000,  
Fredericton, Nouveau-Brunswick, E3B 5H1.

Mines Branch,  
Geology and Mines Division,  
Saskatchewan Energy and Mines,  
1914 Hamilton Street,  
Regina, Saskatchewan, S4P 4V4.

Mineral, Oil and Gas Branch,  
Ministry of Energy and Mines,  
P.O. 9318,  
Station Provincial Government,  
Victoria, B.C., V8W 9N3.

### ATTESTATION

Je déclare que les renseignements donnés dans le présent rapport sont de bonne foi et, autant que je sache, complets et exacts et couvrent l'année financière ou l'exercice.

du      
Jour Mois Année

au      
Jour Mois Année

Signature \_\_\_\_\_

Nom du signataire (en lettres moulées, s.v.p.)

Fonction officielle du signataire

Date

Pour plus de renseignements contacter:

Télécopieur

Téléphone

Poste



## REVENU D'EXPLOITATION ET COMPTE DE DÉPENSES

REVENU D'EXPLOITATION		Tonnes métriques	Dollars canadiens ('000)
<u>Ventes brutes</u>			
Charbon de propre production	1.1		
Charbon acheté	1.2		
Autres produits (s.v.p. spécifier) _____		1.3	
_____		1.4	
<b>Total ventes brutes (1.1 + 1.2 + 1.3 + 1.4)</b>		1.9	
<u>Dépenses d'exploitation</u>			
Transport hors-mine - routier		2.1	
- rail		2.2	
- eau		2.3	
- total		2.4	
Frais de manèment au port		2.5	
Autre (s.v.p. spécifier) _____		2.6	
_____		2.7	
_____		2.8	
<b>Total des dépenses d'exploitation (2.4 + 2.5 + 2.6 + 2.7 + 2.8)</b>		2.9	
<b>Total: ventes nettes (1.9 – 2.9)</b>		3.0	
<u>Autres revenus d'exploitation</u>			
Exploitation minière		4.1	
Subvention d'exploitation		4.2	
Autre (s.v.p. spécifier) _____		4.3	
_____		4.4	
<b>Total: Revenu d'exploitation (3.0 + 4.1 + 4.2 + 4.3 + 4.4)</b>		4.9	
À l'usage de Statistique Canada seulement (ajustement d'inventaire)		5.0	
À l'usage de Statistique Canada seulement (production de la valeur ajoutée du recensement)		6.0	

<b>DÉPENSES D'EXPLOITATION</b>		Dollars canadiens ('000)
<b>A. Exploitation, entretien et administration</b>		
<u>Dépenses minières directes</u>		
Salaires et traitements	7.1	
Cotisations sociales (contributions de l'employeur)	7.2	
Fournitures et matières achetées et utilisées	7.3	
Contrats de services	7.4	
<u>Coûts de réparation et d'entretien</u>		
Salaires et traitements	8.1	
Cotisations sociales (contributions de l'employeur)	8.2	
Fournitures et matières achetées et utilisées	8.3	
Contrats de services	8.4	
<u>Autres coûts</u>		
Main d'oeuvre	9.1	
Cotisations sociales (contributions de l'employeur)	9.2	
Achat de combustible et d'électricité	9.3	
Charbon acheté pour la revente	9.4	
Taxes - autres que sur le profit (redevances, nombre d'acres, affaires, municipales, scolaires, etc.)	9.5	
Autre	9.6	
<b>Total d'exploitation, d'entretien et d'administration (7.1 à 9.6)</b>	<b>10.0</b>	
<b>B. Autres</b>		
Amortissement	11.1	
Impôt sur le revenu	11.2	
Toutes autres déductions	11.3	
<b>Total des dépenses d'exploitation (10.0 + 11.1 + 11.2 + 11.3)</b>	<b>12.0</b>	
<b>Revenu total (4.9 – 12.0)</b>	<b>13.0</b>	

RÉMUNÉRATION, EFFECTIFS et HEURES		Traitements, salaires, commissions et primes bruts, etc. (milliers de dollars canadiens)	Nombre moyen de salariés pendant la période observée (il s'agit de la somme du nombre de salariés pour chaque mois, divisé par 12)	Nombre de personnes-heures (donner votre meilleure estimation si vous ne disposez pas de chiffres exacts)	
				Travaillées	Payées
Personnel de direction, d'administra- tion, de bureau et des ventes	13.1			xxxxx	xxxxx
Mine et assimilés	13.2				
Usine de transformation et connexe					
Tout autre (s.v.p. indiquer le groupe principal: <i>cafétéria, sécurité, etc.</i> )	13.4			xxxxx	xxxxx
<b>Total des employés à cet emplacement (13.1 + 13.2 + 13.3 + 13.4)</b>	13.7			xxxxx	xxxxx
Effectifs à d'autres emplacements à l'intérieur de la province	13.8				
<b>Total des employés (13.7 + 13.8)</b>	13.9				

MORTS-TERRAINS et DÉCHETS		Milliers de mètres cubes
<u>Enlever et/ou extraire</u>		
Dragline	14.1	
Pelle et camion	14.2	
Autre	14.3	